

*"La pierre la plus solide
d'un édifice est la plus
basse de la fondation".*

L'inFO44



Numéro 122- Octobre 2011

Budget 2012 : A A A...TCHOUM !!!

Le Conseil des Ministres a adopté le projet de loi de finances 2012. Face à la rechute des places boursières de ces dernières semaines, le gouvernement a tranché pour « une saignée » fiscale supplémentaire des salariés: taxes sur les complémentaires santé, taxe sur les alcools, tabacs, sodas...



Quand la Finances tousse, ce sont les salariés qui s'enrhument !

Pour FO Finances, le gouvernement a bien construit son projet de budget sous le joug des marchés financiers et face à la peur de la dictature imposée par les agences de notation et leur fameux AAA.

Dans ce contexte, les ministères économique et financier sont toujours plus touchés par la politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, qui se transforme bien souvent dans certaines directions par des taux de non remplacement largement supérieurs.

Avec **2 870 suppressions** au ministère du Budget, des Comptes Publics et de la Réforme de l'État et 245 au ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, ce sont , **depuis 2006,**

21 940 ETPT (Effectifs Temps Plein Travaillés) qui ont disparu !

Dans le même temps, le gouvernement gèle pour la deuxième année consécutive la valeur du point d'indice du traitement des fonctionnaires ce qui, de fait, détériore encore leur pouvoir d'achat.

Quant aux promesses de reverser 50% des économies budgétaires liées aux suppressions d'emplois, dans des mesures catégorielles, chaque agent est à même d'en constater la réelle portée après cinq années de mise en œuvre.

Dans ce projet de loi de finances, la baisse des dépenses de fonctionnement de 5% est confirmée, ce qui tout naturellement entraînera une dégradation accentuée de l'exercice des missions et donc une aggravation des conditions de travail.

Alors que les actes désespérés se multiplient dans les services, ces mesures budgétaires ne sont certainement pas source d'apaisement social. Pour FO Finances, ce projet de loi de finances ne s'attaque pas aux véritables réformes, et en tout premier lieu la réforme du système fiscal, qui permettraient de combler les injustices fiscales et sociales, et remettraient en avant le service public républicain.

C'est pourquoi, FO Finances ne manquera pas d'interpeller les ministres lors du Comité Technique Paritaire convoqué lundi 3 octobre, sur ces décisions budgétaires préjudiciables à l'exercice des missions et sur leurs conséquences plus que jamais insupportables sur les conditions de travail des agents.

☎ ☐ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgfip-sd.fr/044/>

Permanences VERSAILLES : le lundi et jeudi matins – le mardi après-midi (02.40.20.76.56)

CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.6)

FO DGFIP
la force syndicale